



ENTRETIEN

LAURENT BERGER

“On trouvera une alternative à l’âge pivot”

Le secrétaire général de la CFDT, cible des manifestants anti-réforme, aborde la conférence sur le financement des retraites avec confiance. Selon lui, un consensus est possible avec le gouvernement et le patronat

Par **BORIS MANENTI, PASCAL RICHÉ et CLAUDE SOULA**

En proposant une conférence sur l'équilibre financier du système des retraites, Laurent Berger pense avoir ouvert la voie à un compromis. L'exécutif a répondu présent, en retirant (provisoirement) de son texte l'instauration d'un âge pivot qui prévoyait de reculer à 64 ans l'accès à une retraite à taux plein, avec un malus pour tout départ décidé plus tôt. Depuis, le leader de la CFDT s'est imposé comme le principal négociateur de la réforme, tout en devenant la cible des opposants les plus virulents. Vendredi, à la sortie de notre interview au siège de la confédération, plus sécurisé qu'à son habitude, plusieurs dizaines d'activistes se sont introduits dans les locaux, agressant les militants et insultant le leader syndical. Une intrusion qui s'est répétée lundi, cette fois-ci revendiquée par la CGT Energie.

Le 11 décembre, quand Edouard Philippe présente sa réforme, vous déclarez: «La ligne rouge est franchie», avec l'âge pivot à 64 ans. Vous opposez-vous au principe d'un âge pivot ou seulement à sa mise en place dès 2022 ?

La ligne rouge, c'était l'âge pivot à court terme, ce qui ne veut pas dire que la CFDT approuve sa mise en place à long terme. En décembre, ce qui nous met en colère, c'est que le gouvernement donne la priorité à une mesure aux visées budgétaires, qui devait s'appliquer à ceux qui avaient déjà acquis leurs droits. Elle les aurait obligés à travailler, dès 2022, entre trois mois et deux ans de plus pour toucher leur pension à taux plein ! Un exemple : les bûcherons ont une espérance de vie de 62 ans et six mois ; ils ne bénéficient pas des dispositifs de pénibilité, et ils étaient concernés par l'âge pivot à 64 ans ; alors que nous revendiquons pour eux la possibilité de partir à 55 ans, ils auraient travaillé plus. Ce sont ces situations vécues, et bien d'autres, qui nous ont motivés à agir fortement pour que cette mesure soit retirée du texte. Et il n'y a rien de « provisoire » dans ce retrait. Pour ce qui est de l'« âge d'équilibre » du système universel futur, sa première application est prévue en 2037, ce qui nous laisse le temps d'agir, y compris dans le processus parlementaire.

Tout n'est pas si clair : Edouard Philippe se réserve le droit de réintro-

duire l'âge pivot par ordonnance, si les partenaires sociaux ne trouvent pas d'alternative...

Je fais le pari qu'on en trouvera. En attendant, l'âge pivot disparaît, et c'est un soulagement pour les 200 000 personnes par an qui étaient concernées à partir de 2022. Il faut maintenant se mettre d'accord sur les chiffres. Le gouvernement annonce un déficit de 12 milliards d'euros mais cela correspond concrètement à quoi ? Il faut confronter ce calcul à nos évaluations, comprendre combien coûte le nouveau système, mais aussi combien il rapporte aux entreprises et à l'Etat [via les cotisations réduites, NDLR]. Puis, on parlera des mesures à prendre. Bien sûr qu'il faut bâtir un équilibre à long terme du système, et c'est là qu'on avancera nos réflexions sur l'utilisation des fonds de réserves [qui cumulent 137 milliards d'euros] et autres propositions concrètes. On peut arriver à un consensus avec gouvernement et patronat sur des solutions qui ne soient pas aveugles comme l'était l'âge pivot.

Dans le cocktail de mesures à prendre, excluez-vous des mesures reculant l'âge de la retraite ?

Elles existent déjà : elles sont prévues par la loi Touraine, votée sous François Hollande [un trimestre cotisé en plus tous les trois ans]. Mais il faut tenir compte de tous ceux qui sont soumis à la pénibilité de leur travail et qui ne bénéficient pas de mesures de départ anticipé. Les salariés du bâtiment, de la restauration, de l'agroalimentaire... eux risquent de payer l'équilibre du système pour les autres. Le patronat a aussi une responsabilité là-dedans : aujourd'hui, 40 % des seniors arrivent en retraite sans emploi.

Mais la discussion est-elle réellement ouverte ? Edouard Philippe semble avoir fermé toutes les portes : pas d'augmentation des cotisations, pas d'utilisation des réserves...

Entre les lignes, il y a des choses dont il n'est pas fait état, comme le maintien de l'effort de l'Etat pour le financement des retraites. On parle du risque d'augmentation du coût du travail, mais les entreprises bénéficieront de la réduction des cotisations sur les hauts salaires [estimée à 4 milliards d'euros en 2025]. Chacun fera des propositions, sans sujet tabou.

Le dispositif prévu par la réforme Touraine n'est-il pas lui aussi injuste ? D'abord, il établit une durée de cotisation similaire pour tous les profils. Ensuite, cette durée était calée sur ►►





►► **le taux d'augmentation de l'espérance de vie, qui finalement croît moins vite que prévu.**

Cette question doit être mise en système avec les autres : pénibilité, reconnaissance des évolutions de carrière, retraites progressives...

« **Mise en système** », vous voulez dire qu'elle est acceptable ?

Je n'ai pas dit « acceptable », mais elle peut être mise sur la table. Travailler plus longtemps ne résonne pas de la même manière chez un salarié du bâtiment qui porte des charges lourdes que chez un employé de bureau. C'est ce sujet qu'il faut étudier de près. On le doit en particulier aux poly-exposés, par exemple à ces bûcherons dont je parlais, qui portent des charges lourdes, font des gestes répétitifs et évoluent dans des environnements dangereux – quasiment un sur deux est atteint de la maladie de Lyme. Il serait normal qu'eux partent beaucoup plus tôt, non ? Tout le monde doit avancer pour reconnaître la pénibilité, en particulier les entreprises. On nous a dit que créer une appréciation individuelle n'était pas possible, d'accord, mais alors comment on fait ? Il faut définir, dans les branches, les métiers, où il y a de la pénibilité. Et où il est légitime d'avoir des départs anticipés, et des évolutions de carrière différentes. Rien de tout ça n'est déconnecté du financement.

Quel bilan tirez-vous de ces deux derniers mois ? Pensez-vous que le gouvernement a péché par amateurisme ou qu'il a réussi en lançant son âge pivot comme un leurre ?

J'ai la certitude que l'âge pivot n'était pas un leurre, mais une vraie conviction pour le gouvernement. L'exécutif ne démord pas de l'idée qu'il faut atteindre l'équilibre avant de mettre en place la réforme. De l'autre côté, il y a aussi ceux qui nous font croire que le système actuel serait merveilleux – les mêmes qui disaient en 2003 ou 2013 qu'il était horrible. Ce qui est sûr, c'est que le système actuel doit être changé. Car il est redistributif à l'envers. Des gens qui ont des emplois plus pénibles cotisent plus longtemps (car ils n'ont pas fait d'études longues) et bénéficient moins longtemps de leur retraite (car leur espérance de vie est plus réduite). Ils paient pour les autres. Je ne dis pas que le futur système universel sera parfaitement ver-



Rencontre entre le Premier ministre Edouard Philippe et Laurent Berger, fin décembre.

tueux : c'est une boîte, et l'important est ce qu'on va mettre dedans.

Se positionner comme le seul négociateur du gouvernement ne présente-t-il pas un risque d'image, à la fois à l'extérieur et en interne à la CFDT ?

Ce n'est pas le cas. Le vrai risque serait que la négociation n'aboutisse pas. Les autres organisations syndicales, de toute façon, ne partagent pas notre vision. En interne, on trouvera toujours quelques personnes mécontentes, mais nous restons une confédération très unie et on s'est tous mobilisés pour le retrait de cet âge pivot. Dans une démocratie, ce n'est pas dangereux de discuter. Le danger, c'est de remettre en cause ses valeurs. Et quand on est une organisation syndicale, c'est aussi d'être stérile, c'est-à-dire de ne produire aucun résultat. Le dialogue ferait de nous des traîtres ? Mais des traîtres à qui ? Pas aux centaines de milliers de salariés qui auraient été concernés dès 2022 par l'âge pivot. La CFDT n'agit jamais

pour aider tel ou tel, elle agit pour les travailleurs.

Sans la mobilisation des grévistes des transports, vous n'auriez probablement pas obtenu le retrait de l'âge pivot.

Vous avez raison. Je ne dis pas que la CFDT l'a obtenue toute seule. Mais il y a eu d'autres formes de mobilisation, comme notre pétition ou nos rencontres avec des parlementaires partout en France.

Que pensez-vous des « régimes spécifiques », qui prennent la suite des régimes spéciaux ?

On a toujours dit que le régime universel ne signifiait pas l'uniformité. Qu'il y ait des dispositifs particuliers pour des raisons historiques ou autre, cela ne me pose pas de problème.

Les profs ont-ils raison de s'inquiéter ?

Leurs inquiétudes sont légitimes. L'intégration des primes dans le calcul de la retraite future risque de les défavoriser, car ils en ont peu. Des discussions sont ouvertes, auxquelles tous les syndicats participent. Si on parvient à obtenir la garantie d'un même niveau de pension in fine, ce qui est l'objectif du Sgen-CFDT et de la FEP CFDT, avec des carrières revalorisées au démarrage, et des évolutions plus positives, ce sera tout bénéfique. Ce qui est compliqué, c'est que de nombreux éléments devront être gérés par nos successeurs, les nôtres ou ceux de l'actuel gouvernement. C'est pourquoi il faut des engagements extrêmement clairs, pluriannuels, écrits.

Est-il absurde de vouloir limiter le niveau des retraites à 14 % du PIB ?

C'est un beau sujet de discussion, mais si on l'aborde, il faut aussi regarder tout le reste : que fait-on pour lutter contre la pauvreté dont celle des enfants, agir sur le logement, l'éducation, la transition écologique, l'hôpital, la perte d'autonomie ? Peu d'acteurs sont aujourd'hui capables de dessiner la société dans laquelle on veut vivre et les priorités à se fixer. Pour y parvenir, il faut parler répartition des richesses, fiscalité, mutualisation et choix de société. Avec les autres. La CFDT y est prête.

**“LE DIALOGUE
 FERAIT
 DE NOUS
 DES
 TRAITRES ?
 MAIS DES
 TRAITRES
 À QUI ?”**